



Litige ancien associé comment récupérer son argent

Par **cemma**, le **13/12/2016** à **08:43**

Bonjour, rn rn Ayant été associé auparavant avec une personne malhonnête qui avait profité de l'argent de l'entreprise pour ses dépenses personnelles, ce qui nous a obligé à faire une liquidation, mais vu qu'on était garant pour les loyers (qu'il n'a pas payés pendant plusieurs mois) et aussi faire un fournisseur, je me retrouve le seul à payer les dettes et cela depuis plusieurs années soit-disant parce qu'il ne travaille pas, ce qui est faux. Je voudrais savoir comment récupérer la moitié de l'argent que j'ai donné ? rn rn Merci.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **12:49**

Bonjour, rn Il vous faudra passer par la case justice en obtenant du juge une décision de référé. rn Celle-ci étant exécutable immédiatement, le débiteur ne peut pas gagner de temps. rn Il s'agit d'obliger le débiteur de mauvaise foi à payer, et de rechercher comment le débiteur non solvable peut malgré tout payer sa dette (saisie sur les salaires...) rn Si vous deviez aller plus loin, il faudra envisager une plainte avec constitution de partie civile qui vous permet de saisir directement un juge d'instruction et demander l'ouverture d'une enquête appelée information judiciaire.